



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour sa recherche de niveau international, l'excellence de sa formation et à l'avant-garde de la formation tout au long de la vie. Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) ont fusionné le 1^{er} janvier 2018.

L'INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LILLE

L'institut de préparation à l'administration générale de Lille contribue à l'information, l'orientation, la formation et la préparation des candidats aux concours d'accès aux corps de catégorie A et B de la fonction publique de l'État ainsi qu'à la formation générale initiale et continue des agents de l'État.

L'Institut participe également à la préparation des candidats aux concours d'accès à la fonction publique territoriale et hospitalière. A cette fin, il offre un large choix de formations diplômantes (Licence 3, Master 1 et 2) et de formations non-diplômantes (préparation aux concours de catégorie A - Prép M - préparation aux concours de catégorie B - PECAB - et préparation interne ouverte aux fonctionnaires déjà en poste).

Depuis 2009, en collaboration avec l'Institut Régional d'Administration de Lille, l'IPAG participe à la réussite de la classe préparatoire intégrée (CPI). Deux masters 2 professionnels (administration publique et administration pénitentiaire) assurent, en même temps qu'une formation universitaire complète, un tremplin pour l'insertion dans la vie professionnelle.

L'exigence de professionnalisation de l'emploi public nous conduit à faire intervenir de nombreux professionnels à côté d'universitaires sensibilisés aux exigences de la préparation des concours. L'institut bénéficie par ailleurs de la proximité de l'ensemble des services de l'État en région mais également du Centre hospitalier régional et universitaire de Lille, qui sont autant de lieux de stage et d'employeurs potentiels pour nos diplômés. L'excellence de nos formations permet à l'IPAG de Lille de se prévaloir, chaque année, d'un taux de réussite conséquent aux concours administratifs.

IPAG

1, Place Déliot
BP629 - 59024 - Lille Cedex
Tél. : +33 (0)3 20 90 74 39
Fax : +33 (0)3 20 90 76 38

<http://ipag.univ-lille2.fr/>

LES COORDONNÉES DES SERVICES ET DES COMPOSANTES DE L'UNIVERSITÉ SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES. CONSULTEZ LE SITE INTERNET WWW.UNIV-LILLE.FR DÈS JANVIER 2018.

CONTACT ADMINISTRATIF

IPAG - Institut de préparation à l'administration générale
Campus Moulins-Ronchin

- 1, Place Déliot - BP629 - 59024 - Lille Cedex
- Tél. : +33 (0)3 20 90 74 39 / ipag@univ-lille2.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'université de Lille :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

EN MASTER 1

- Accès de droit pour les étudiants justifiant d'une licence mention Administration publique ou mention Droit.
- Accès sur dossier de validation des acquis pour les étudiants titulaires d'un diplôme équivalent.

EN MASTER 2

L'admission en deuxième année de master est subordonnée à l'examen du dossier du candidat selon les modalités suivantes :

Capacité d'accueil

- 20 places

Calendrier de recrutement

- du 15/04/2018 au 15/06/2018

Modalités de sélection

- Sur dossier

Critères d'examen du dossier

- Niveau des résultats universitaires
- Cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation
- Cohérence du parcours antérieur
- Motivations du candidat
- Expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Master 1 : Michel VIVIANO

Master 2 : Nicolas DERASSE

ACCOMPAGNEMENT

Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO)

- Campus Moulins - Rez de Chaussée du bâtiment C, 1 place Déliot, 59000 Lille
- +33 (0)3 20 96 52 80
- <http://suaio.univ-lille2.fr/>

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

- 42 rue Paul Duez - 59000 Lille
- +33 (0)3 20 96 52 76 / baip@univ-lille2.fr

Service des études et de la formation (SEF)

- 42, rue Paul Duez - 59000 LILLE
- Tel. +33 (0)3 20 96 52 77
- inscription@univ-lille2.fr

Service commun de formation continue (SCFC)

- 1, rue du Professeur Laguesse - 59000 LILLE
- +33 (0)3 20 62 15 59
- scfc@univ-lille2.fr

FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Le calendrier et le portail de saisie des candidatures sont accessibles sur le site internet de l'Université, rubrique Inscription et Scolarité :

<http://www.univ-lille2.fr/inscription-scolarite/inscription-universite.html>

MASTER

MENTION ADMINISTRATION PUBLIQUE

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

MASTER 1 - MASTER 2

PRÉSENTATION DU MASTER

Vous souhaitez vous préparer, dans les meilleures conditions, aux concours de l'administration pénitentiaire ?

A ce jour, il n'existe aucune préparation publique spécifique pour les candidats à ces métiers, à l'exception du dispositif de Classe Préparatoire Intégrée (CPI) inauguré à l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) à la rentrée 2008 dans le cadre du dispositif pour l'égalité des chances.

Le Master Administration publique parcours Administration pénitentiaire proposé par l'IPAG de Lille est une formation diplômante dans laquelle les étudiants pourront compléter et actualiser leurs connaissances dans les matières juridiques fondamentales (Droit administratif, Finances publiques, Libertés publiques, Droit pénal, Procédure pénale, Criminologie...) et parfaire leur méthodologie (note de synthèse, dissertation, préparation à l'oral) dans la perspective des concours auxquels ils se seront inscrits.

Cette formation met l'accent sur la professionnalisation, avec des modules animés par des cadres pénitentiaires (Institutions pénitentiaires, Droit de l'exécution des peines...), mais également grâce au stage obligatoire (40 jours présentiels) réalisé dans un établissement de l'administration pénitentiaire (Antenne d'insertion et de probation et structure du milieu fermé) avec laquelle une convention a été signée en 2010.

Ce Master a donc vocation à préparer spécifiquement à l'accès aux métiers de l'administration pénitentiaire (DSP, DPIP, Lieutenant, CPIP), mais aussi, plus généralement, aux autres concours de catégorie A de la fonction publique. Il permet également d'accéder à un niveau universitaire Bac + 5.

COMPÉTENCES VISÉES

Compétences communes à la mention Administration publique

- Analyser et interpréter des textes législatifs ou réglementaires
- Rédiger des rapports et notes de synthèse
- Rédiger des documents budgétaires et comptables
- Analyser une situation du point de vue juridique et élaborer un argumentaire adapté, une proposition de solutions
- Mettre en place une veille juridique, des dispositifs de contrôle d'application de la réglementation en vigueur
- Connaissances fondamentales en droit public, finances publiques, marchés publics, économie.
- Pratique de la comptabilité publique, marché public, GRH et management public, contentieux administratif.

Compétences spécifiques au parcours Administration pénitentiaire

- Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'administration pénitentiaire
- Maîtriser les éléments relatifs au contrôle de l'administration pénitentiaire par le juge administratif
- Connaître l'actualité relative au droit de l'exécution des peines

PUBLICS VISÉS

La formation s'adresse en priorité aux étudiants pouvant justifier de la licence mention Administration publique ou mention Droit.

Elle est également ouverte dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et de la formation tout au long de la vie (FTLV).

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Programme de la formation adapté aux concours
- Formation diplômante et préparation spécifique aux concours
- Calendrier adapté pour permettre l'inscription aux concours
- Formation conventionnée avec l'administration pénitentiaire (DISP Lille)
- Stage de 10 semaines en établissement pénitentiaire
- Taux de réussite aux concours (<http://ipag.univ-lille2.fr/fr/les-formations/master-2-administration-penitentiaire.html>)

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Les matières proposées dans les différentes unités des deux semestres de la formation, qu'elles soient théoriques ou plus orientées sur la découverte du milieu professionnel, sont conformes aux programmes fixés pour les concours de l'administration pénitentiaire.
- En Master 1 : stage obligatoire d'une durée comprise entre 2 et 4 semaines
- En Master 2 : stage obligatoire de 10 semaines en établissement pénitentiaire.

La maquette des enseignements est donnée à titre indicatif.

MASTER 1 - Semestres 1 & 2 - 60 ECTS

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Actualité du droit administratif et pratiques administratives
 Contrôle des finances publiques
 Fonction publique et GRH
 Contentieux administratif
 Droit administratif : domaine public, travaux publics, expropriation
 Politiques économiques et sociales
 Droit des marchés publics
 Questions d'actualité
 Langue vivante (anglais – allemand – espagnol)
 Dispositif d'initiation à la recherche : Séminaire de méthodologie de la recherche – veille juridique – séminaire de conduite de projet

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALISATION

1 au choix :
 Administration générale et territoriale
 Administration financière
 Administration sanitaire et sociale
 Enseignements professionnalisants - 120h
 Méthodologie et pratique de la dissertation
 Méthodologie et pratique de la note de synthèse
 Méthodologie et pratique du grand oral et entretien professionnel
 Stage et rapport de stage obligatoire

ENSEIGNEMENT FACULTATIF ET OPTIONNEL

Activité physique ou activité culturelle

MASTER 2 - Semestres 3 & 4 - 60 ECTS

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Droit administratif
 Droit pénal
 Procédure pénale
 Finances publiques
 Criminologie
 Droit de l'exécution des peines
 Libertés publiques
 Évolution des idées et des faits politiques et sociaux à l'époque contemporaine

ENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Note de synthèse
 Enjeux sociétaux
 Formation à la recherche et au mémoire
 Langue étrangère (anglais-allemand-espagnol)
 Méthodologie et pratique du grand oral

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNALISANTS

PPP – Institutions pénitentiaires
 Sciences humaines
 Mémoire + Stage

ENSEIGNEMENT FACULTATIF ET OPTIONNEL

Activité physique ou activité culturelle

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux de masters proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations :

<https://www.univ-lille.fr/formation/>

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Administration pénitentiaire

MÉTIERS VISÉS

Le parcours Administration Pénitentiaire permet de préparer les concours suivants :

- Directeur des services pénitentiaires
- Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation
- Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation
- Lieutenant pénitentiaire

En plus de ces 4 métiers, le master 2 Administration pénitentiaire prépare aussi à d'autres concours (éducateur PJJ, greffier, officier de gendarmerie, inspecteur des douanes...).

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés :

Rendez-vous sur : <http://www.univ-lille2.fr/ofse/>

